



Vendredi 27 novembre 2015, 11h30-12h50
7077 avenue du Parc, local 536

Le quorum de 15% des membres est constaté à 11h43.

1. Élection du président(e) et de la secrétaire d'assemblée

Ryme Merzouki propose que Stéphanie St-Jean assure la présidence et Savannah D.Isabel assure le secrétariat de la séance.

Julien Bérubé appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Mot de bienvenue

Stéphanie St-Jean salue l'assemblée et les remercie d'être présents en plus grand nombre que la dernière fois. Elle rappelle que c'est important d'avoir un bon décorum, de parler fort et de se nommer lors des interventions.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le conseil exécutif propose l'ordre du jour tel qu'envoyé aux membres par courriel.

Maryse Meunier appuie.

La proposition d'adoption d'ordre du jour est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 2015-10-28

Le conseil exécutif propose le procès-verbal de la dernière séance tel qu'envoyé aux membres par courriel.

Maryse Meunier appuie.

La proposition d'adoption du procès-verbal du 2015-10-28 est adoptée à l'unanimité.

La présidente d'assemblée fait un point d'information à propos des procédures utilisées dans l'assemblée.

5. Situation politique actuelle

Maryse Meunier propose une plénière de 10 minutes

Natalie Savoie appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Maryse Meunier rappelle que l'ADÉOA a participé à la journée de grève du 28. Il y avait trois journées de grèves de prévues qui ont été reportées par le Front Commun. Hier, il a été rapporté qu'il y aurait des journées de grèves :

- Front Commun le 9 décembre du Front Commun
- FAÉ (enseignants) le 8-9-10 décembre
- FIQ (infirmières et inhalothérapeute) le 9 décembre.



Université de Montréal

En tout, 500 000 personnes seront en grève la journée du 9 décembre. Présentement, il y a aussi la menace d'une loi spéciale de la part du gouvernement puisque celui-ci souhaite que tout soit réglé d'ici dimanche (avant Paris). Hier, il y a aussi eu l'annonce du budget : coupe dans les CPE (120 millions), coupe dans les emplois, etc... La FAÉCUM ont entrepris des actions (faculté affaiblie) lors du «black friday». Lundi prochain, la FAÉCUM participe au mouvement qui a lieu à travers le Québec : il y aura une levée de cours de 15 minutes entre 10h et 10h15. Un évènement sera effectué à Parc. C'est dans le but de dénoncer les compressions dans le système d'éducation.

Marlène Balthazard aimerait spécifier que c'est le 9, 10 et 11 que la FAÉ est en grève.

Ryme Merzouki mentionne que du côté des associations étudiantes, il y a plusieurs associations qui ont voté pour une grève si une loi spéciale est décidée ou si 500 000 personnes sont en grève le 9 décembre.

Charlène Robert mentionne que certaines associations sont en grève dès que les syndicats des professeurs sont en grève. Il y a aussi des associations qui ont voté de se consulter si une loi spéciale est émise. Elle rappelle qu'une loi spéciale empêche de t'exprimer et t'oblige à retourner au travail. C'est anticonstitutionnel selon la loi, mais le gouvernement peut l'utiliser car ils savent que ça prend beaucoup de temps avant d'être jugé. Nous avons le pouvoir e lancer le message au travailleurs qu'on les appuie.

Maude Grégoire demande si le Front Commun est toujours 42 minutes en grève.

Maryse Meunier répond que c'est selon la loi des services essentiels. Ex : Dans les écoles, ça ne s'applique pas (pas considérés comme des services essentiels), alors ils sont en grève toutes la journée. C'est surtout le secteur de santé que ça influence.

Fin de la plénière

Maryse Meunier propose :

Considérant que le gouvernement Couillard a annoncé des coupes de 120 millions de dollars dans le financement des centres de la petite enfance et des garderies subventionnées le 26 novembre dernier.

Considérant que ces coupes s'ajoutent aux 74 millions coupés au réseau cette année et aux 100 millions coupés l'an passé.

Considérant que selon les 4 associations professionnelles en milieu de garde, autour de 5000 emplois seraient mis en péril par cette réforme.

Considérant que la mise en place du réseau de CPE a eu comme objectifs de permettre aux parents (et particulièrement aux mères) de participer au marché du travail.

Considérant que les services éducatifs en petite enfance sont un investissement à long terme rentable, qui atténue les inégalités sociales et favorise la réussite scolaire et l'intégration sociale des enfants de tous les milieux.

Que l'ADÉOA se positionne contre les coupes annoncées dans le financement des services éducatifs en petite enfance et demande un réinvestissement.



Université de Montréal

Maude Grégoire appuie.

Lyse-Anne Racine demande la pertinence de ce type de proposition.

Maryse Meunier mentionne que donne notre soutien à ces gens. Ça permet de donner notre opinion et de dire que nous aussi nous ne sommes pas d'accord avec cette décision.

Jenny Alvarado demande si ça implique autre chose que de se positionner.

Maryse Meunier répond que non, mais c'est toujours possible de faire d'autres propositions qui impliquent plus que ça.

Charlène Robert rappelle qu'il existe un dossier avec toutes les positions que les membres ont voté.

Le vote n'est pas demandé

La proposition est adoptée à majorité manifeste

Ryme Merzouki propose : **Si le plancher de 500 000 personnes en grève est atteint le 9 décembre, que l'ADÉOA se joigne à la grève en support aux revendications.**

Maryse Meunier appuie.

Marie-Hélène Rivest demande qui sont les 500 000 personnes dont on prend compte dans la proposition.

Maryse Meunier répond qu'avec le Front Commun, la FAÉ et la FIQ, c'est déjà 500 000 atteints. C'est pourquoi elle aimerait faire un amendement.

Maryse Meunier propose l'amendement : **Advenant que les 500 000 travailleurs et travailleuses du secteur publics (Front Commun, FAÉ et FIQ) soient en grève le 9 décembre que l'ADÉOA soit également en grève le 9 décembre (en excluant les évaluations et les stages).**

Jenny Alvarado appuie.

Marie-Michèle Ricard demande si «évaluations» inclue les séminaires de maîtrise.

Maryse dit que oui.

Charlène Robert explique que les séminaires sont inclus, car ils ne pourraient pas le reprendre comme on est en fin de la session.

Marie-Hélène Rivest demande, avec le Front Commun, combien de personnes sont déjà en grève.

Maryse Meunier lui répond que si dimanche les négociations ne concluent pas, il y aura grève des syndicats et le nombre de 500 000 est atteint.

Le vote est demandé.

L'amendement est adopté à majorité manifeste.

Sandrine Binette demande une clarification. Si cette proposition est acceptée, on pourra savoir ce dimanche si les syndicats sont en grève et si l'ADÉOA aussi est en grève.

Le conseil exécutif répond que oui.

Jenny Alvarado demande si la grève est seulement le 9 décembre.



Université de Montréal

Maryse Meunier répond que oui.

Lyse-Anne Racine demande si «évaluation» peut inclure que la présence au cours est évaluée.

Marie-Hélène aimerait savoir «évaluation» ça vaut pour combien et que ce pourrait être pertinent d'ajouter «pour une évaluation d'un tel pourcentage».

Ryme Merzouki dit que «évaluation formelle» serait peut-être plus approprié, comme notre présence n'est pas considérée comme une évaluation formelle.

Un membre mentionne qu'on pourrait spécifier «évaluation prévues au plan de cours».

Lyse-Anne Racine propose **de remplacer «évaluation» par «séminaires de maîtrises des cours ORT6628 et ORT6858».**

Carolanne Broulx appuie.

Natalie Savoie mentionne qu'il y a d'autres cohortes qui ont des évaluations cette journée-là.

Sandrine Binette mentionne que ce serait moins compliqué de mentionner «évaluations et séminaires».

Amélie Renaud suggère de battre la proposition et de mentionner toutes les conditions (examen, séminaire et évaluation oraux).

Lyse-Anne Racine rappelle que son amendement a pour but de limiter les interprétations possibles. Si c'est juste les personnes évaluées qui font l'exposé, est-ce que les autres doivent être présents aussi? Ça peut être interprété de plusieurs façons.

Amélie Renaud répond que comme c'est un séminaire, quand tu fais une présentation, tu t'attends qu'il y ait des gens qui sont là pour écouter. Le problème (avec le fait de mentionner les sigles de cours) c'est que pour les audio ça n'a pas l'appellation «séminaire», donc ça pourrait les pénaliser.

Valérie Telmosse demande si c'est possible de faire un vote séparé entre les Bac et les maîtrises.

Le conseil exécutif lui répond non, tout le monde doit voter sur tout, mais on peut faire 2 propositions différentes (une qui concerne seulement les étudiants au bac et une qui concerne seulement les étudiants à la maîtrise)

Émie Lafleur mentionne que si tu veux qu'il y ait une grève, tu vas faire la grève, mais si tu ne veux pas qu'elle ait lieu, tu peux voter contre.

Charlène Robert apporte qu'il y a une nuance entre «être contre cette grève» et «souhaiter que personne ne soit en grève». Cette formulation permet aux personnes qui n'ont pas d'évaluation d'y aller et à ceux qui sont favorables au mouvement sans être prêts à risquer leur session en manquant un examen, de les supporter à distance.

Ryme Merzouki ajoute qu'on n'est plus au début de la session où on peut s'arranger avec les professeurs. On veut pouvoir montrer notre appui sans compromettre nos études.

Marlène Balthazard mentionne que ça n'avantage pas juste les gens qui n'ont pas d'évaluation,



Université de Montréal

mais aussi tous ceux qui vont à leur évaluation et qui pourront dire oui je vous appuie même si je ne suis pas avec vous.

Jenny Alvarado aimerait modifier la proposition avec un sous-amendement.

Le conseil exécutif lui répond que ça change la nature de l'amendement, alors il est possible d'inviter l'assemblée à le battre et le proposer plus tard.

Jenny Alvarado invite les gens à battre cet amendement.

Lyse-Anne Racine demande si c'est juste les audio maîtrises qui ont un problème avec cette formulation, qu'on pourrait juste mettre les sigles de cours à inclure.

Elle propose d'ajouter **AUD60211**

Caroline Mayotte appuie.

Ryme Merzouki mentionne que si on commence à mettre des sigles, il faudrait préciser tous les cours de tous les étudiants.

*Il n'y a pas de demande de vote.
Le sous-amendement est adopté à l'unanimité*

Sandrine mentionne que si les Bac 3 ont des évaluations aussi, elle invite les gens à battre cette proposition et plutôt nommer les types d'évaluation (examens, exposés et séminaires).

Amélie Renaud demande si on peut amender la proposition tel que Sandrine vient de le mentionner.

Charlène Robert souligne que les Bac 1 n'ont pas d'évaluations, les Bac 2 n'ont pas de cours et que les Bac 3 n'ont pas d'évaluation en orthophonie.

Jenny Alvarado demande si on peut juste voter tout de suite sur l'amendement. Elle demande une question préalable.

*Le vote est demandé.
La question préalable est adoptée à majorité manifeste.*

De retour à la proposition d'amendement : **de remplacer «évaluation» par «séminaires de maîtrises des cours ORT6628, ORT 6858 et AUD60211».**

*Le vote est demandé.
Le sous amendement est adopté à majorité manifeste.*

De retour à la proposition : **Advenant que les 500 000 travailleurs et travailleuses du secteur publics (Front Commun, FAÉ et FIQ) soient en grève le 9 décembre que l'ADÉOA soit également en grève le 9 décembre (en excluant les séminaires de maîtrises des cours ORT6628, ORT 6858 et AUD60211 et les stages).**

*Le vote est demandé.
Considérant le nombre élevé d'abstention, la proposition est mise en dépôt.*



Université de Montréal

De retour à la proposition initiale : **Advenant que les 500 000 travailleurs et travailleuses du secteur publics (Front Commun, FAÉ et FIQ) soient en grève le 9 décembre que l'ADÉOA soit également en grève le 9 décembre (en excluant les évaluations et les stages).**

Amélie Renaud propose un amendement **pour remplacer «évaluations» par «examens, exposés oraux et séminaires»**

Jenny Alvarado appuie.

Émie Lafleur aimerait faire un sous-amendement pour ajouter **«évaluations»**.

Claudia Lapointe appuie.

Stéphanie Leblanc mentionne qu'on peut ajouter les codes de cours concernés aux autres sigles d'avant.

Amélie Renaud mentionne que «évaluation», tout le monde était d'accord que c'est vraiment flou. Elle propose qu'on batte la proposition et qu'on ajoute le sigle du cours concerné.

Virginie Gauthier rapporte que «évaluation» est le terme pour expliquer la mise en situation clinique des Bac 3 audio. Les professeurs ne peuvent pas assurer notre présence et inventer une évaluation. Ce n'est pas pertinent d'enlever «évaluation» car les professeurs ne peuvent pas nous évaluer sur ce qui n'est pas mentionné dans le plan de cours.

Laurence Godsmark souligne qu'on pourrait dire «tel qu'indiqué au plan de cours» pour que ce soit clair.

Natalie Savoie dit que parfois les professeurs demandent la présence des élèves dans le plan de cours.

Jessica trouve que c'est plutôt restrictif de mettre un sigle de cours, pour les gens qui ne pourraient pas être là aujourd'hui et qui ne sont pas représentés.

Amélie Renaud rappelle qu'à chaque décision d'AG, on ne peut pas remettre en cause la validité de nos décisions en raison de la présence ou de l'absence de certains membres.

Kim-Isabelle St-Yves demande une question préalable.

Laurence Godsmark appuie.

Le vote est demandé.

La question préalable est adoptée à majorité manifeste des voix.

De retour à la proposition d'amendement : **pour ajouter «évaluations» à «examens, exposés oraux, séminaires»**

Le vote est demandé

L'amendement est adopté à majorité manifeste des voix

De retour à la proposition : **pour remplacer «évaluations» par «examens, exposés oraux, évaluations, séminaires»**

Stéphanie Leblanc invite les gens à mettre leur sigle de cours. Il devrait avoir présentement au moins une personne par cohorte par programme qui est à l'assemblée.



Université de Montréal

Charlène Robert aimerait qu'on parle de la proposition et elle a l'intuition que nos professeurs ne vont pas prendre le terme évaluation et faire exprès de nous mettre une évaluation pour qu'on ne soit pas en grève. C'est correct d'inscrire le mot évaluation si ça sécurise des gens à voter pour cet amendement.

Kim-Isabelle St-Yves demande une question préalable.
Jenny Alvarado appuie.

*Le vote est demandé.
La question préalable est adoptée à majorité manifeste.*

*Le vote est demandé.
L'amendement est adopté à majorité manifeste.*

Ryme Merzouki qu'on a déjà eu des journées de grève et les professeurs n'ont pas fait exprès de nous pénaliser pour une présence au cours.

Maude Grégoire demande si quelqu'un sait si d'autres associations sont tombées en grève.

Maryse Meunier répond qu'il y a la faculté d'enseignement à l'UQAM et certaines facultés d'enseignement qui ont voté pour des grèves automatiques. Nous sommes les premiers à tenir une AG de grève.

Sandrine Pelletier demande s'il y a un travail à remettre, est-ce que c'est une évaluation ou on doit s'entendre avec l'enseignant.
Le conseil exécutif répond que ce n'est pas inclus dans évaluation, mais ce n'est pas touché par la grève. C'est à en discuter avec le professeur.

De retour à la proposition : **Advenant que les 500 000 travailleurs et travailleuses du secteur publics (Front Commun, FAÉ et FIQ) soient en grève le 9 décembre que l'ADÉOA soit également en grève le 9 décembre (en excluant les examens, exposés oraux, évaluations, séminaires et les stages).**

*Le vote est demandé.
La proposition est adoptée à majorité manifeste de voix.*

6. Problématique budget sport

Le conseil exécutif expose la problématique : 1000\$ sont présentement accordé au budget sport et ce moment est présentement tout (ou presque) utilisé. Est-ce qu'on peut leur donner plus d'argent.

L'assemblée demande à voir le budget.

Kim-Isabelle St-Yves demande dans quoi a été investi le 1000\$.
Le conseil exécutif lui répond que c'est surtout dans les activités inter-facultaires, pour le prix des inscriptions.

Jenny Alvarado demande ce que ça implique pour la session prochaine, si on leur accorde plus d'argent.
Le conseil exécutif mentionne qu'il n'y aura pas d'interfac la session prochaine. Une autre option



Université de Montréal

serait de demander une contribution aux membres qui participent à l'activité sportive.

Natalie Savoie demande où on prendrait l'argent pour la donner aux sports.

Le conseil exécutif répond que c'est dans l'argent dans le compte en banque, donc les contributions financières des membres.

Gabrielle Côté mentionne qu'étant des futurs professionnels de la santé, selon elle la promotion d'une bonne santé physique et mentale fait partie de nos valeurs. Tous ceux qui sont intéressés devraient être encouragés, mais c'est possible de leur demander de déboursier 5\$ et contribuer un peu. Si les participants doivent déboursier le montant total entre eux, ça pourrait décourager les gens.

Lyse-Anne Racine appuie. Demander 5-10\$, ce serait raisonnable, mais pas leur demander de déboursier le montant complet.

Marie-Hélène Rivest mentionne que ça fait 2 AG qu'on en discute. Il pourrait y avoir un sondage aux membres à propos de leur opinion sur la question. Le comité exécutif lui répond que ce serait possible.

Natalie Savoie demande si le représentant sport a prévu un budget pour la session prochaine et comment il compte faire la gestion de l'argent.

Maryse Meunier répond qu'il était supposé avoir un budget d'organisé, mais la rencontre n'a jamais eu lieu. Le responsable fonctionne plutôt en inscrivant une équipe dès qu'il y a le nombre de participants nécessaire.

Ryme Merzouki rappelle un point qui avait été amené lors d'une réunion. Pour les activités culturelles, on demande aux membres de payer de leur poche une partie et jusqu'à la totalité des coûts, alors que pour les activités sorties, c'est l'ADÉOA qui a payé tous les frais. Ce serait juste de faire la même chose pour les activités sportives.

Maryse Meunier rappelle qu'on doit finir dans 1 minute

Maude Grégoire mentionne que ce serait bien de faire un prix proportionnel au coût d'inscription.

Amélie Renaud ajoute qu'elle avait entendu parler d'un projet de réaménagement salon au 2^e où personne ne s'était inscrit.

Le conseil exécutif spécifie que le montant alloué au salon est dans la section aménagement du budget et il est de 100\$. Par contre, ça inclue tous les types d'aménagement, par exemple le micro-ondes, donc pas juste le salon.

Amélie Renaud propose **que le 100\$ de la case aménagement soit déplacé dans sport.**
Shannie Gauthier appuie.

Le conseil exécutif précise que le déficit en sport est plus important, plutôt dans les alentours du 500\$. Il propose de battre cette proposition et faire un sondage en ligne pour qu'on fasse ressortir quelle solution les membres veulent.

Amélie Renaud demande comment l'argent a été utilisé dans le budget sport et comment le représentant veut le faire plus tard. Elle demande si le déficit d'environ 500 est un problème de



Université de Montréal

gestion et demande des éclaircissements.

Natalie Savoie demande s'il faut voter tous les changements au budget en AG.

Le conseil exécutif répond qu'on peut le voter en AG ou utiliser les résultats d'un Survey Monkey. Si l'assemblée préfère ça, il l'invite à battre la proposition pour que la problématique soit réglée par Survey Monkey. Il n'y aurait pas de convocation d'AG dans ce cas-là.

7. Varia

8. Fermeture

Maryse Meunier propose la levée de l'assemblée.

Mathilde Favreau appuie.

L'assemblée générale du 2015-11-27 est levée à 12h53.



Sommaire des décisions – Assemblée générale du 2015-11-27

1. Adoption de l'ordre du jour du 2015-11-27
2. Adoption du procès-verbal du 2015-10-28
3. Considérant que le gouvernement Couillard a annoncé des coupes de 120 millions de dollars dans le financement des centres de la petite enfance et des garderies subventionnées le 26 novembre dernier;
Considérant que ces coupes s'ajoutent aux 74 millions coupés au réseau cette année et aux 100 millions coupés l'an passé;
Considérant que selon les 4 associations professionnelles en milieu de garde, autour de 5000 emplois seraient mis en péril par cette réforme;
Considérant que la mise en place du réseau de CPE a eu comme objectifs de permettre aux parents (et particulièrement aux mères) de participer au marché du travail;
Considérant que les services éducatifs en petite enfance sont un investissement à long terme rentable, qui atténue les inégalités sociales et favorise la réussite scolaire et l'intégration sociale des enfants de tous les milieux;
Que l'ADÉOA se positionne contre les coupes annoncées dans le financement des services éducatifs en petite enfance et demande un réinvestissement.
4. Advenant que les 500 000 travailleurs et travailleuses du secteur public (front commun, FAÉ et FIQ) soient en grève le 9 décembre que l'ADÉOA soit également en grève le 9 décembre (en excluant les examens, exposés oraux, évaluations, séminaires et les stages).